



Chalet de Savolayre

Tarifs de location (en CHF)

Location du chalet par nuitée ;

Non-membre CAS : (tarif minimum de 250.-/nuit)

- Adultes (dès 16 ans) **22.-** - Enfants (de 6 à 16 ans) **14.-**

Membre CAS : (tarif minimum de 150.-/nuit pour organisation de sortie CAS)

- Adultes (dès 16 ans) **12.-** - AJ et OJ (de 6 à 16 ans) **6.-**
(tarifs valable uniquement sur présentation au gardien de la carte de membre)
adultes CAF, CAI, DAV, ÖAV ou Alpine Club ; même conditions

Groupe SCOUTS : (tarif minimum de 200.-/nuit)

- Adultes (dès 16 ans) **22.-** - Enfants (de 6 à 16 ans) **10.-**

Location du chalet pour la journée ;

Uniquement pour une occupation à la journée ou en supplément lors d'un séjour prolongé au-delà de 12h, après la dernière nuit.

Peu importe le nombre de personnes : **150.-**

Taxe de séjour ; (pour chaque nuitée uniquement)

- Adultes (dès 16 ans) **2.-**

- Enfants (de 6 à 16 ans) **1.-**

Remarques ;

- La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif de la nuitée et doit être payée en sus. Elle sera rajoutée à la facture finale est sera transmise à l'office du tourisme de Morgins (commune de Troistorrents) par nos soins.

- Sont exonérés de taxe de séjour: Les habitants de la commune de Troistorrents.

Les pompiers, militaires, PC, en service commandés.

Les participants à un cours J+S déclarés, camp scouts.